

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

28 janvier 1862.

BULLETIN POLITIQUE.

Les lettres et journaux reçus cette semaine des Etats-Unis présentent la situation financière sous un jour de plus en plus sombre. N'ayant plus à compter sur les Banques associées. M. Chase a émis pour 500,000,000 de fr. de billets à coupures diverses. Si considérable que semble cette somme, au premier aspect, elle ne suffira pas longtemps aux exigences de la trésorerie.

Au commencement de décembre, on avait ajourné à un mois le paiement des fournisseurs et contractants de l'armée et de la marine, les Banques devant verser le troisième tiers de l'emprunt de 750,000,000 dans les derniers jours de 1861. Mais celles-ci s'étant refusées sous prétexte d'impuissance, le solde de 250,000,000 devra être pris sur le montant de l'émission ordonnée par M. Chase.

Les dépenses de janvier absorberont, sinon en totalité, du moins en grande partie, le complément de cette émission.

Vraisemblablement, le mois de février ne se passera pas sans un nouveau recours au papier-monnaie, et, ainsi de suite, jusqu'au triomphe définitif du gouvernement fédéral, ou jusqu'au compromis amiable qui consacrerait le partage de la grande république transatlantique en deux Etats distincts.

La crise ouvrière dans les districts cotonniers de l'Angleterre a pris d'assez grandes proportions pour attirer l'attention la plus sérieuse des hommes d'Etat de ce pays. M. Massey, membre du Parlement, ancien sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur sous la précédente administration de lord Palmerston, et en ce moment président du comité des voies et moyens dans la Chambre des Communes, vient de déclarer publiquement qu'il ne voyait à la crise qu'un remède politique : « Rompre le blocus et faire le chemin libre » au coton. Bien que la situation personnelle de M. Massey donne une grande

importance à ses paroles, elles n'expriment en rien la pensée du gouvernement; mais, comme le dit fort bien la correspondance anglaise du *Moniteur*, elles font pressentir les graves discussions qui vont s'élever dans le Parlement sur la question américaine, et principalement sur le blocus.

Une note de M. Seward répondant à l'Autriche, espère que l'affaire du Trent amènera la révision des lois internationales.

Des lettres de Londres présentent la santé de lord Palmerston comme très inquiétante. L'honorable ministre a éprouvé jeudi un violent accès de goutte, qui a donné lieu au bruit de sa mort. Il est à supposer qu'il ne pourra pas concourir aux prochains débats du Parlement, dont l'ouverture est fixée au 6 février.

Les journaux de St.-Petersbourg annoncent que, pour la première fois depuis cinquante ans, le *Te Deum* commémoratif de l'expulsion des Français en 1812, n'a pas été chanté dans les églises, ainsi qu'il était d'usage à l'occasion de la fête de Noël.

Les nouvelles d'Athènes sont des plus graves. Une grande fermentation règne non-seulement dans cette capitale, mais sur divers autres points de l'empire, on croit qu'elle n'est pas sans ramifications avec l'agitation italienne.

J. REBOUX.

DISCOURS

prononcé par S. M. l'Empereur,

à l'ouverture de la session législative
LE 27 JANVIER 1862.

MESSEURS LES SENATEURS,
MESSEURS LES DEPUTES,

L'année qui vient de s'écouler a vu, malgré certaines inquiétudes, la paix se consolider. Toutes les rumeurs propagées à dessein sur des prétentions imaginaires sont tombées d'elles-mêmes devant la simple réalité des faits.

Mes relations avec les puissances étrangères me donnent la plus entière satisfaction, et la visite de plusieurs souverains a contribué encore à resserrer nos liens d'amitié. Le Roi de Prusse, en venant en France, a pu juger par lui-même de notre désir de nous unir davantage à un gouvernement et à un peuple qui marchent d'un pas calme et sûr vers le progrès.

J'ai reconnu le royaume d'Italie, avec la ferme intention de contribuer, par des conseils sympathiques et désintéressés, à concilier deux causes, dont l'antagonisme trouble partout les esprits et les consciences. La guerre civile qui désole l'Amérique est venue compromettre gravement nos intérêts commerciaux; cependant, tant que les droits des neutres seront respectés, nous devons nous borner à faire des vœux pour que ces dissensions aient bientôt un terme.

Notre établissement en Cochinchine s'est consolidé par la valeur de nos soldats et de nos marins. Les Espagnols, associés à nos entreprises, trouveront, je l'espère, dans ces contrées, le prix de leur courageux concours.

Les Annamites résistent faiblement à notre domination, et nous ne serions en lutte avec personne, si, au Mexique, les procédés d'un gouvernement sans scrupule ne nous avaient obligé de nous réunir à l'Espagne et à l'Angleterre pour protéger nos nationaux et réprimer des attentats contre l'humanité et le droit des gens. Il ne peut sortir de ce conflit rien qui soit de nature à altérer la confiance dans l'avenir. Libre des préoccupations extérieures, j'ai porté plus spécialement mon attention sur l'état de nos finances; un exposé sincère vous en a fait connaître la véritable situation. Je ne dirai à ce sujet que quelques mots : le public s'est ému du chiffre de neuf cent soixante-trois millions auquel s'est

élevée la dette flottante; mais cette dette, en l'arrêtant désormais, n'a rien d'inquiétant; car elle avait déjà atteint ce chiffre avant 1848, alors que les revenus de la France étaient loin d'approcher de ce qu'ils sont aujourd'hui; d'ailleurs, qu'on retranche de cette somme, d'abord les 652 millions qui grèvaient l'Etat à une époque antérieure à l'Empire, ensuite les 78 millions remboursés aux rentiers à l'époque de la conversion, enfin les 233 millions montant des découverts qu'ont amenés dans les deux derniers exercices, des expéditions lointaines, et qu'il eût été possible de demander à un emprunt, on verra que, depuis l'établissement de l'Empire, grâce, il est vrai, aux consolidations successivement opérées, les découverts ne se sont pas accrus en proportion des nécessités auxquelles il a fallu pourvoir et des avantages obtenus depuis dix ans.

En effet, Messieurs, il ne serait pas juste d'oublier l'accroissement des dépenses exigées par le service annuel des emprunts contractés pour deux guerres qui n'ont point été sans gloire, les 622,000,000 employés par le Trésor aux grands travaux d'utilité publique; indépendamment des trois milliards affectés par les compagnies à l'achèvement de 6,553 kilomètres de chemins de fer; l'exécution du réseau télégraphique; l'amélioration du sort de presque tous les serviteurs de l'Etat; l'augmentation du bien-être du soldat; les cadres de l'armée mis en proportion de ce qu'exige, en temps de paix, la dignité de la France; la transformation de la flotte et de tout notre matériel d'artillerie; la réédification de nos édifices religieux et de nos monuments publics. Ces dépenses ont imprimé à tous les travaux utiles, sur la surface de l'Empire, une impulsion féconde.

N'avons-nous pas vu les villes se

transformer, les campagnes s'enrichir par les progrès de l'agriculture, et le commerce extérieur s'élever de 2 milliards 600 millions à 5 milliards 800 millions; enfin, par le seul accroissement de la prospérité publique, les revenus de l'Etat se sont accrus de plusieurs centaines de millions. Cette énumération nous montre toute l'étendue des ressources financières de la France, et pourtant, quelle que fut l'origine des découverts, quelles que légitimes que fussent les dépenses, il était prudent de ne plus les augmenter; dans ce but, j'ai proposé au Sénat un moyen radical qui confère au Corps législatif une plus grande faculté de contrôle et l'associer de plus en plus à ma politique; mais cette mesure n'était point, comme il est facile de s'en convaincre, un expédient pour alléger ma responsabilité; c'était une réforme spontanée et sérieuse devant nous forcer à l'économie, en renonçant au droit d'ouvrir des crédits supplémentaires et extraordinaires dans l'intervalle des sessions. Il était cependant essentiel de se réserver la faculté de pourvoir à des nécessités imprévues.

Le système des virements en fournit les moyens, et il a l'avantage de limiter cette faculté aux besoins vraiment urgents et indispensables.

L'application sévère de ce nouveau système nous aidera à asseoir notre régime financier sur des bases inaltérables. Je compte sur votre patriotisme et vos lumières pour consacrer mes efforts par un concours empressé. Le budget vous sera présenté dès l'ouverture de la session. Ce n'est pas sans regret que je me suis décidé à vous proposer le remaniement de plusieurs impôts; mais par l'accroissement de nos revenus, l'aggravation, j'en suis convaincu, ne sera que temporaire.

Vous voudrez bien vous occuper d'abord du projet de loi relatif à l'é-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 29 JANVIER 1862.

— N° 2. —

L'EMPIRE DES CONVENANCES

OU

LES DEUX AMIS.

A ces maux, communs à tous, le duc en vit se réunir un contre lequel il n'essaya pas même d'opposer un courage abattu. Il perdit l'épouse chérie qui avait allégé pour lui le poids de l'adversité, la religion seule et l'appui qu'il devait à son fils lui donnèrent la force de supporter encore la vie.

Cependant, au bout de quelques années, la coupe du malheur sembla vouloir s'épuiser. Les changements survenus en France présentaient quelque rayon d'espoir aux émigrés. Les lois s'adouciaient pour eux. Quelques-uns avaient obtenu la faveur de rentrer; et cette faveur, qui ne se bornait encore qu'à la permission de venir mourir au milieu des leurs, ne peut être bien appréciée que par ceux qu'un cruel exil a forcés de vivre longtemps hors de la patrie. Ce sentiment, ou plutôt ce besoin impérieux s'accroissait dans l'âme de Saint-Céran par celui de la prévoyance

paternelle. Albert, son fils, avait atteint sa vingt-quatrième année, et ce qui l'affligeait, il ne lui voyait point d'avenir pour soutenir l'éclat de son nom; ce jeune homme ne pouvait plus compter sur les biens qui auraient dû former son patrimoine, ils avaient été vendus en totalité. Il ne lui restait donc d'espérance que dans la succession du vieux marquis de Varanges, oncle de la duchesse, et cette succession lui échappait si la mort de ce parent précédait sa propre radiation de la liste fatale. Dans cette appréhension le duc écrivait lettres sur lettres à d'Orgemont, et ce qu'il ne pouvait concevoir, celui-ci l'engageait à ne rien presser et à le laisser maître d'agir quand il en serait temps. Cette lenteur lui paraissait d'autant plus extraordinaire que chaque jour il apprenait que d'autres émigrés obtenaient une grâce qui ne paraissait difficile que pour lui. Il commença à craindre que d'Orgemont, malgré son zèle à le servir, ne manquât du crédit nécessaire pour le faire utilement, et il écrivit à plusieurs de ses amis à Paris, pour qu'ils s'employassent le plus promptement possible en sa faveur; il les prevenait de lui adresser leur réponse à Barcelone, où il allait se rendre en quittant Madrid, pour être plus à portée de profiter du départ du premier bâtiment de commerce qui se dirigerait vers nos côtes.

C'est ici le moment de revenir à d'Orgemont que nous avons perdu de vue depuis que le duc avait quitté la France. Il n'avait eu à gemir des lois de la révolution que par leur terrible effet sur la famille de son ami. Quant à lui personnellement, n'ayant jamais excité la méfiance ou l'envie par sa position, il n'avait eu de danger à courir que par sa probité; c'en était un,

et il avait eu le bonheur d'y échapper. Il y a plus : il avait trouvé le moyen d'acquiescer à une fortune assez importante, et ce qui était presque sans exemple à cette époque, il la devait à la cause la plus honorable, à son travail et à ses talents distingués. La profession d'avocat qu'il avait embrassée était devenue pour lui tout à la fois une source de considération et de richesse. Un mariage avantageux, un intérieur où il goûtait cette espèce de jouissance qui fait peu de jaloux parce qu'elle est peu sentie, enfin une fille charmante qui entraînait dans sa seizième année; tels étaient pour d'Orgemont les éléments d'un bonheur qu'il ne devait point aux circonstances politiques et qu'elles ne pouvaient lui enlever. Au milieu de ses nombreuses occupations, s'était toujours placée au premier rang sa correspondance avec le duc. Cependant, il faut le dire, elle s'était ralentie depuis quelque temps, et ce qu'il était difficile d'expliquer, c'était depuis qu'elle pouvait prendre plus d'activité que jamais, et que surtout aucun soin ne paraissait devoir l'emporter sur celui de faire cesser une séparation qui lui avait été si pénible.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut point lui, ce fut le marquis de Varanges dont nous avons parlé qui obtint la radiation du duc et qui lui en adressa la nouvelle à Barcelone. Ce dernier ne put s'empêcher d'en éprouver un sentiment de regret, mais il fut de courte durée, et bientôt il ne pensa plus qu'aux préparatifs de son départ, et au bonheur de voir finir son exil. Trois jours après la lettre du marquis de Varanges, le duc et son fils s'embarquèrent sur un bâtiment freté pour Marseille. A peine furent-ils arrivés dans cette ville, qu'ils s'occupèrent de l'achat d'une chaise

de poste pour se rendre sur-le-champ à Paris, où le marquis les attendait et où le duc espérait bien aussi trouver d'Orgemont; enfin ils montent en voiture. L'impatience d'Albert serait aussi difficile à décrire qu'il est aisé de la concevoir. Quant à son père, il ne pouvait se rendre compte à lui-même de la révolution subite qui venait de s'opérer dans ses idées. A côté des douces émotions qu'excitait en son âme l'aspect de la patrie, se ranimaient des regrets contre lesquels il ne s'était pas préparé. Albert parcourait d'un œil avide et curieux ces belles contrées, sans oser interrompre la rêverie silencieuse de son père. Agités, l'un par ses réflexions, l'autre par ses impressions, ils ne se parlaient pas, ils ne se voyaient pas; et cependant les journées s'écoulaient; déjà ils avaient dépassé les limites de l'ancienne Provence. Tout à coup le duc de Saint-Céran semble sortir de l'état mélancolique dans lequel il était resté plongé, ses yeux s'animent, il a reconnu le Dauphiné; un cri de joie lui échappe. C'est là qu'il est né; mais aussi, c'est là qu'étaient situées ses belles propriétés, et ses regards se portent doucement sur Albert.

On conçoit que le duc ne pouvait qu'être maintenu dans cette situation d'esprit, à mesure que la découverte d'un nouveau site lui rappelait, avec le souvenir des lieux, qu'il revoyait, la position si différente où il s'y était fait voir. Il était absorbé dans ses réflexions, lorsque la jolie ville de Montelimart s'offrit de loin à ses yeux. Déjà il le faisait remarquer à Albert; mais bientôt un autre objet vint exciter sa surprise et fixer plus particulièrement son attention. Sur une hauteur, placée à gauche de la route, se développait un château d'une magnifique apparence. Saint-Céran

eut d'abord se tromper. Mais après l'avoir examiné de nouveau, il acquit la certitude que ce n'était pas une illusion. Il ordonna au postillon de s'arrêter, et appela un berger qu'il apercevait à quelques pas de distance. « Mon ami, lui dit-il, en mettant pied à terre, à qui appartient ce château? — Mon bon monsieur, répondit le vieillard, son véritable maître est parti depuis bien longtemps. Hélas! il est bien vraisemblable que nous ne le verrons plus. » A ces mots le duc le regarda avec attention, et il lui sembla que ses traits ne lui étaient pas inconnus. « Il était donc aimé? dit-il d'une voix émue. — Aime! reprit le vieillard, et comment ne l'aurait-il pas été, lui et sa digne compagne? Ah dame, il n'y avait pas alors dans le pays un seul malheureux. Le duc se retourna pour essayer quelques larmes qui s'échappèrent de ses yeux; mais il sentit que ces larmes n'avaient plus l'amertume de celles qui se répandaient chez l'étranger. Cependant il rompit ce sujet de conversation pour s'informar du nom du propriétaire actuel du château. Il a été acheté en premier lieu, dit le berger, par un chaudronnier de Paris; celui-ci l'a revendu depuis quelque temps à un avocat nommé d'Orgemont. Non, non, s'écria vivement le duc, vous êtes dans l'erreur; cela est impossible. C'est précisément ce que tout le monde a dit dans le pays, répéta le vieillard; car il faut que vous sachiez que ce d'Orgemont était traité par notre ancien seigneur comme son ami. Ces derniers mots ne permirent plus le doute. Le duc, attentif de ce qu'il apprenait, n'eut plus la force de demander d'autres explications. Il s'approcha du berger, lui glissa une pièce d'or dans la main, remonta en voiture, et se remit en route pour Montelimart. Les dé-